

Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de la Mauricie et du Centre-du-Québec

$D \wedge D$	COL	חחו	
PAR	( .( ))	IKK	ı — ı

Trois-Rivières, le 9 février 2018

Objet : Demande d'accès à l'information

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande verbale du 2 février dernier. Vous trouverez donc ci-joint la documentation demandée concernant la propriété située au 1480, chemin Principal à Saint-Mathieu-du-Parc.

Vous noterez que certaines parties en ont été masquées et que certaines pièces sont manquantes, et ce, en vertu des articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). De plus, en vertu de l'article 48 de ladite loi, nous vous informons que vous devez vous adresser à la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc pour obtenir une copie des pièces manquantes provenant de cette municipalité.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 819 371-6581, poste 2014.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

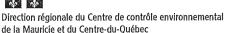
Original signé

Chantal Deshaies

p. j.

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques







Trois-Rivières, le 1er novembre 2017

# AVIS DE NON-CONFORMITÉ

Coopérative de solidarité du Duché de Bicolline 1480, chemin Principal Saint-Mathieu-du-Parc (Québec) G0X 1N0

N/Réf.:

7311-04-01-51070-03

1014

Objet:

Non-respect de la Loi sur la qualité de l'environnement – Duché de

Bicolline à Saint-Mathieu-du-Parc

Mesdames, Messieurs,

Lors de l'inspection réalisée le 17 octobre 2017, par des inspectrices de notre direction régionale, nous avons constaté les manquements suivants :

- Avoir procédé à des travaux de raccordement, entre les conduites d'aqueduc d'un système public et celles d'un système privé, et ce, avant d'en avoir soumis les plans et devis au ministre et d'avoir obtenu son autorisation.

  Loi sur la qualité de l'environnement, article 32 al. 2
- Avoir procédé à des travaux d'extension d'installations anciennes d'aqueduc, avant d'en avoir soumis les plans et devis au ministre et d'avoir obtenu son autorisation. Loi sur la qualité de l'environnement, article 32 al. 2

### Correctif à prendre pour remédier à la situation

Nous vous demandons de prendre sans délai les mesures requises pour remédier à ces manquements.

...2

De plus, nous vous demandons de nous transmettre d'ici le 1<sup>er</sup> décembre 2017 un plan des mesures correctives que vous entendez mettre en œuvre pour vous conformer à la loi. Prenez note que certains correctifs pourraient exiger une autorisation préalable du Ministère. De plus, vous devez immédiatement engager un ingénieur ou une firme d'ingénieurs-conseils et nous transmettre une copie du mandat que vous leur confierez.

Une demande d'autorisation pour le raccordement du réseau d'aqueduc privé au réseau municipal et pour la prolongation du réseau devra être présentée rapidement. Votre ingénieur devra statuer sur la conformité des installations qui sont présentement en place. Si des correctifs étaient nécessaires, un échéancier devra être présenté.

#### Mesures administratives ou judiciaires

Vous êtes par la présente avisés que le Ministère se réserve le droit d'utiliser toute mesure administrative ou judiciaire à sa disposition pour faire respecter la loi et pour sanctionner les manquements constatés, et ce, même si vous vous conformez au présent avis.

Si un avis de non-conformité vous a déjà été notifié par le passé, vous êtes par la présente avisés que cela sera pris en considération dans toute décision relative à l'utilisation de toute mesure administrative ou judiciaire dont l'imposition d'une sanction administrative pécuniaire.

En vertu de l'article 115.13 de la Loi sur la qualité de l'environnement, nous vous informons qu'une sanction administrative pécuniaire pourrait vous être imposée. Cette sanction serait de :

• 5,000,00 \$ - Loi sur la qualité de l'environnement, article 32 al. 2

#### Communication avec le Ministère

Pour toute information additionnelle ou pour porter à notre attention des observations quant à un manquement constaté, vous pouvez communiquer avec madame Julie Abbott, inspectrice au secteur municipal, au 819 371-6581, poste 2024 ou à l'adresse courriel julie.abbott@mddelcc.gouv.qc.ca.

De plus, pour obtenir plus d'informations sur les critères généraux guidant l'application des mesures administratives ou judiciaires, vous pouvez consulter le Cadre général d'application des sanctions administratives pécuniaires qui est disponible sur le site Web du Ministère (http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/lqe/index.htm).

MD/JA/jp

Marylène Denis, chef d'équipe Secteurs municipal, hydrique et naturel Ministère
du Développement durable,
de l'Environnement
et de la Lutte contre les
changements climatiques
Québec et es

# RAPPORT DE CONTRÔLE

Centre de contrôle environnemental du Québec

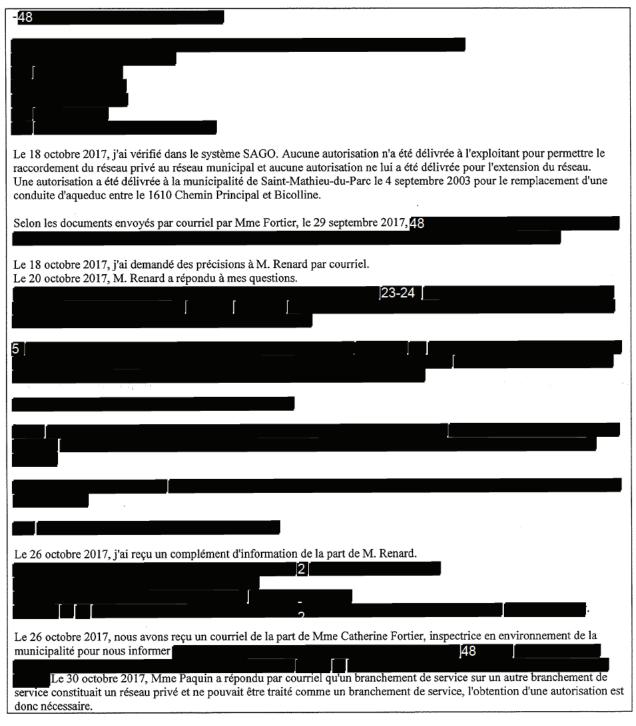
Direction régionale Mauricie et Centre-du-Québec (C) Région : Mauricie

1 Identification				
Date de l'activité : 2017-10-17	Heure de déb	ut: 09h49	Heure de fin: 12h57	
Activité effectuée par : Julie Ab	bott	Accompagné de :	Marie-Michèle Lapointe	>
	and a restrict of graph of annulus war return of Grant Comment Comment		P12 SC 19 TO 10 C WITH SHOT TO SERVING COST OF THE SHOP	Spring Scales von Burge burgen und der
1.1 Activités	T 220 - 1		Tara -	
N° d'activité : 4184	N° du docum		N° de gestion doc. : 7	311-04-01-51070-
Type d'activité : Inspection		Sous-Type d'activ		
But:  Plainte concernant l'extension du réseau d'aqueduc sans autorisation, Duché de Bicolline, Saint-Mathieu-du- Parc				
1.2 Mandat(s)				
N° de mandat	Nat	ure du mandat	Progran	nme
6927	Plainte			
2 Lieu concerné par le(s) Nom du lieu : Système de distrib Nom usuel du lieu : 02009671-0	oution d'eau potable, Duc	ché de Bicolline (X209127		
Nº du lieu : X2091278	min Dringingle	Type de lieu : 292	- distribution d'eau potal	DIE
Localisation du lieu: 1440, cher Saint-Mathieu-du-Parc (Québec)	mm Principale			
Coordonnées géographiques du	lieu (GÉO NAD 83 da	grés décimany) ·		
Cool Connects geographiques un	(GEO TAD 05 UC	b. to avvinual,		
3 Intervenant(s) du lieu				
Nom	Implication dans le	Adresse	postale	N°
	lieu	(si différen		intervenant
Coopérative de solidarité du Duché de Bicolline (Y2009671)	Propriétaire			Y2009671
4 Condition météo	enth particular production (1971)			⊠ SO
5 Personne(s) rencontrée				□ SO
R C No		Fonction		° de téléphone
	Renard Lefebvre	président de la administrat		
X Sebastien X 53-54	Letebyle	consultar		·
	e Fortier	inspectrice mu		
			vaux publics	
harana and an an and an	**************************************	***************************************		
5.1 Mode d'identification				
Personne consultée :				
But expliqué:	⊠ oui	non non		
Mode d'identification :	Verbale			
But expliqué à/Identification fa	ite auprès de : Olivier I	Renard		
				1
Personne consultée :	⊠ oui	- I non		
But expliqué : Mode d'identification :	⊠ oui Verbale	□ non		
But expliqué à/Identification fa		n Lefebyre	AND THE PART OF TH	
Zat capitque a/Iucitiliteation la	aupi es de i secastie	22 22 22 22 22 22 22 22 22 22 22 22 22		
Personne consultée :				
But expliqué :	⊠ oui	□ non		1
Mode d'identification :	Verbale			
But expliqué à/Identification fa	ite auprès de : <mark>53-54</mark>			
Personne consultée :				
But expliqué :	⊠ oui	□ non		
Mode d'identification :	Verbale	a Fautian		
But expliqué à/Identification fa	ite aupres de : Catherin	e romer	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Personne consultée :				
But expliqué :	⊠ oui	□ non		
Mode d'identification :	Verbale	4VII		
But expliqué à/Identification fa		athier		

Plaignant rencontré :	□ oui		⊠ non	
Plaignant contacté :	⊠ oui		non	1300.77
Urgence		v=1550.42052225.2200475.000		⊠ SO
Orgence		6,0,0,0,0,0,0,0,0,0,0,0,0,0,0,0,0,0,0,0	PROPERTY CONTRACTOR OF THE PROPERTY OF THE PRO	
Photo(s) numériqu	e(s)			□so
Nombre de photos prises s	ur le terrain :	23	Nombre de photos intégré	es au rapport : 21
Coutes les photos appeyées	à ce rannort n	roviennent de nhot	os numériques originales qui o	nt été prises, traitées et préservées
en conformité avec la Direct	tive sur la gest	ion des photos nur	nériques du Ministère pour être	en mesure d'en assurer l'intégrité
et de faire la preuve que la c	haîne de posse	ssion de ces dernië	res à été maintenu en tout temp	os
A A A A A A A A A A A A A A A A A A A		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
3.1 Modification(s) app	portée(s) au	k photos numéri	ques	□ SC
Identifications des phot			Modifications apporté	es ·
totalité	redime	ensionnées en très	petites	
		esa serrar alinociano graces	Non-Spherican (2002 - Sylvator Cytholic rapids in control sylvation by segistic	
Questionnaire(s) a	nnexée(s)			⊠ SC
			GODICE CONTRACTOR SERVICE CONTRACTOR	□SC
10 Autre(s) pièce(s) au Type de pièce	nnexee(s) au Numéro	rapport	Titre	- 1 3V
Rapport photos	25399	Annexe photo	Bicolline 2017-10-17	MINING
Rapport analyses	25367	Certificats d'a	nalyses échantillons du 2017-10	0-17
Autres	25366	Échange de c	ourriels Bicolline 2017-10-26	
Autres	25368		03 avec municipalité et Bicollir	ne
Autres	25404		oto Bicolline 2017-10-17 riel entre la municipalité et Fran	noe Paguin 2017
Autres	26376	Echange cour	nei entre la municipante et Frai	nco r aquin 2017
11 Équipement(s) util	isé(s)			□SC
Type d'équipement		Modèle	Numéro de série	Commentaire
Autres		N/A	N/A	Garmin GPS map 76
Autres		N/A	N/A	Colorimètre
		THE PERSON NAMED OF THE PE		
		N/A	N/A	
l'échantillonnage	1967 Zagaran (j. 1973) Sanggan Sanggan (j. 1981)	N/A	N/A	Selection
d'échantillonnage  12 Échantillon(s)  Duplicata des échantillons		□ oui	N/A  ⊠ non □ non	E SC
d'échantillonnage  12 Échantillon(s)  Duplicata des échantillons  Demandes d'analyses joint		□ oui	⊠ non	
d'échantillonnage  12 Échantillon(s)  Duplicata des échantillons  Demandes d'analyses joint  13 Mise en contexte  Le Duché de Bicolline est e	tes au rappor	□ oui t: ☑ oui depuis 1996.	⊠ non   □ non	
d'échantillonnage  12 Échantillon(s)  Duplicata des échantillons Demandes d'analyses joint  13 Mise en contexte  Le Duché de Bicolline est e En 2003, la construction d'u	tes au rappor n exploitation ne auberge a r	□ oui t: ☑ oui depuis 1996. nécessité l'obtention	⊠ non	
d'échantillonnage  12 Échantillon(s)  Duplicata des échantillons Demandes d'analyses joint  13 Mise en contexte Le Duché de Bicolline est e En 2003, la construction d'u septiques. L'autorisation a é	tes au rappor n exploitation me auberge a r té délivrée le 1	□ oui t: ☑ oui  depuis 1996. nécessité l'obtention 17 avril 2003.	☑ non	e en place de ses installations
Duplicata des échantillons Demandes d'analyses joint  Mise en contexte Le Duché de Bicolline est e En 2003, la construction d'u septiques. L'autorisation a é En 2003, l'auberge a aussi é	n exploitation me auberge a r té délivrée le 1 té raccordée a	□ oui t: ☑ oui  depuis 1996. écessité l'obtention 7 avril 2003. u réseau de distribu	⊠ non   □ non	□ SC e en place de ses installations
d'échantillonnage  12 Échantillon(s)  Duplicata des échantillons  Demandes d'analyses joint  13 Mise en contexte  Le Duché de Bicolline est e  En 2003, la construction d'u  septiques. L'autorisation a é  En 2003, l'auberge a aussi é  duché et la municipalité (bro	n exploitation me auberge a r té délivrée le 1 té raccordée au anchement de	□ oui t: ☑ oui  depuis 1996. écessité l'obtention 7 avril 2003. u réseau de distribuservice).	☑ non   ☐ not   ☐ n	e en place de ses installations palité via une entente entre le
d'échantillonnage  12 Échantillon(s)  Duplicata des échantillons  Demandes d'analyses joint  13 Mise en contexte  Le Duché de Bicolline est e  En 2003, la construction d'u  septiques. L'autorisation a é  En 2003, l'auberge a aussi é  duché et la municipalité (bro  En 2015, la construction d'u  délivré le 25 juin 2015 pour	n exploitation me auberge a r té délivrée le l té raccordée ar anchement de in bloc sanitair l'aménagemer	depuis 1996.  décessité l'obtention 7 avril 2003.  u réseau de distribuservice).  e a augmenté le dént du bloc sanitaire	☑ non   ☐ n	e en place de ses installations palité via une entente entre le a certificat d'autorisation a alors éte
d'échantillonnage  12 Échantillon(s)  Duplicata des échantillons Demandes d'analyses joint  13 Mise en contexte Le Duché de Bicolline est e En 2003, la construction d'u septiques. L'autorisation a é En 2003, l'auberge a aussi é duché et la municipalité (bra En 2015, la construction d'u délivré le 25 juin 2015 pour En 2016, une autorisation a	n exploitation me auberge a raté délivrée le la la caracter de la	depuis 1996.  decessité l'obtention 7 avril 2003.  u réseau de distribuservice).  e a augmenté le dént du bloc sanitaire 10 août 2016 pour	☑ non   ☐ n	e en place de ses installations palité via une entente entre le
Duplicata des échantillons Demandes d'analyses joint  Mise en contexte Le Duché de Bicolline est e En 2003, la construction d'u septiques. L'autorisation a é En 2003, l'auberge a aussi é duché et la municipalité (bra En 2015, la construction d'u délivré le 25 juin 2015 pour En 2016, une autorisation a	n exploitation me auberge a raté délivrée le la la caracter de la	depuis 1996.  decessité l'obtention 7 avril 2003.  u réseau de distribuservice).  e a augmenté le dént du bloc sanitaire 10 août 2016 pour	☑ non   ☐ n	e en place de ses installations  palité via une entente entre le  a certificat d'autorisation a alors ét
Duplicata des échantillons Demandes d'analyses joint  Mise en contexte Le Duché de Bicolline est e En 2003, la construction d'u septiques. L'autorisation a é En 2003, l'auberge a aussi é duché et la municipalité (bra En 2015, la construction d'u délivré le 25 juin 2015 pour En 2016, une autorisation a d'égout aux installations sep	n exploitation me auberge a raté délivrée le la la canchement de moloc sanitair l'aménagement été délivrée le otiques déjà en	depuis 1996.  aécessité l'obtention 7 avril 2003.  u réseau de distribuservice).  e a augmenté le dént du bloc sanitaire 10 août 2016 pour place.	☑ non   ☐ n	e en place de ses installations  palité via une entente entre le  a certificat d'autorisation a alors ét
d'échantillonnage  12 Échantillon(s)  Duplicata des échantillons  Demandes d'analyses joint  13 Mise en contexte  Le Duché de Bicolline est e  En 2003, la construction d'u  septiques. L'autorisation a é  En 2003, l'auberge a aussi é duché et la municipalité (bra  En 2015, la construction d'u  délivré le 25 juin 2015 pour  En 2016, une autorisation a  d'égout aux installations sep  Entre 1996 et 2003, le site é	n exploitation in exploitation exploitation in exploitation in exploitation in exploitation in	depuis 1996.  aécessité l'obtention 7 avril 2003.  u réseau de distribu service).  e a augmenté le dé nt du bloc sanitaire 10 août 2016 pour place.  n eau potable par u	☑ non   ☐ n	e en place de ses installations  palité via une entente entre le  a certificat d'autorisation a alors ét  ge et l'installation d'une conduite
Duplicata des échantillons Demandes d'analyses joint  Mise en contexte Le Duché de Bicolline est e En 2003, la construction d'u septiques. L'autorisation a é En 2003, l'auberge a aussi é duché et la municipalité (bra En 2015, la construction d'u délivré le 25 juin 2015 pour En 2016, une autorisation a d'égout aux installations sep Entre 1996 et 2003, le site é Le 3 octobre 2017, nous ave	n exploitation in exploitation exploitation in exploitation in exploitation in exploitation in	depuis 1996.  aécessité l'obtention 7 avril 2003.  u réseau de distribu service).  e a augmenté le dé nt du bloc sanitaire 10 août 2016 pour place.  n eau potable par u	☑ non   ☐ n	e en place de ses installations  palité via une entente entre le  a certificat d'autorisation a alors ét  ge et l'installation d'une conduite
Duplicata des échantillons Demandes d'analyses joint  Mise en contexte Le Duché de Bicolline est e En 2003, la construction d'u septiques. L'autorisation a é En 2003, l'auberge a aussi é duché et la municipalité (bra En 2015, la construction d'u délivré le 25 juin 2015 pour En 2016, une autorisation a d'égout aux installations sep Entre 1996 et 2003, le site é Le 3 octobre 2017, nous ave	n exploitation in exploitation exploitation in exploitation in exploitation in exploitation in	depuis 1996.  aécessité l'obtention 7 avril 2003.  u réseau de distribu service).  e a augmenté le dé nt du bloc sanitaire 10 août 2016 pour place.  n eau potable par u	☑ non   ☐ n	e en place de ses installations  palité via une entente entre le  a certificat d'autorisation a alors ét  ge et l'installation d'une conduite
Duplicata des échantillons Demandes d'analyses joint  Mise en contexte Le Duché de Bicolline est e En 2003, la construction d'u septiques. L'autorisation a é En 2003, l'auberge a aussi é duché et la municipalité (bra En 2015, la construction d'u délivré le 25 juin 2015 pour En 2016, une autorisation a d'égout aux installations sep Entre 1996 et 2003, le site é Le 3 octobre 2017, nous avo	n exploitation in exploitation exploitation in exploitation in exploitation in exploitation in	depuis 1996.  aécessité l'obtention 7 avril 2003.  u réseau de distribu service).  e a augmenté le dé nt du bloc sanitaire 10 août 2016 pour place.  n eau potable par u	☑ non   ☐ n	e en place de ses installations  palité via une entente entre le  a certificat d'autorisation a alors ét  ge et l'installation d'une conduite
Duplicata des échantillons Demandes d'analyses joint  Mise en contexte Le Duché de Bicolline est e En 2003, la construction d'u septiques. L'autorisation a é En 2003, l'auberge a aussi é duché et la municipalité (bri En 2015, la construction d'u délivré le 25 juin 2015 pour En 2016, une autorisation a d'égout aux installations sep Entre 1996 et 2003, le site é Le 3 octobre 2017, nous ave part du ministère.	n exploitation me auberge a r té délivrée le l té raccordée au anchement de in bloc sanitair l'aménagemen été délivrée le bitiques déjà en était alimenté e	depuis 1996.  décessité l'obtention  7 avril 2003.  u réseau de distribuservice).  e a augmenté le dé  at du bloc sanitaire  10 août 2016 pour  place.  n eau potable par u  lainte mentionnant	☑ non   ☐ n	e en place de ses installations  palité via une entente entre le  a certificat d'autorisation a alors ét  ge et l'installation d'une conduite
Duplicata des échantillons Demandes d'analyses joint  Mise en contexte Le Duché de Bicolline est e En 2003, la construction d'u septiques. L'autorisation a é En 2003, l'auberge a aussi é duché et la municipalité (brien 2015, la construction d'u délivré le 25 juin 2015 pour En 2016, une autorisation a d'égout aux installations sep Entre 1996 et 2003, le site é Le 3 octobre 2017, nous ave part du ministère.	n exploitation me auberge a r té délivrée le l té raccordée au anchement de m bloc sanitair l'aménagemen été délivrée le bitiques déjà en était alimenté e ons reçu une p	depuis 1996.  décessité l'obtention l'a réseau de distribuservice).  de a augmenté le dé nt du bloc sanitaire 10 août 2016 pour place.  In eau potable par u lainte mentionnant	☑ non   □ non   I mise   I	e en place de ses installations  palité via une entente entre le  a certificat d'autorisation a alors ét  ge et l'installation d'une conduite  son réseau sans autorisation de la
Duplicata des échantillons Demandes d'analyses joint  Mise en contexte Le Duché de Bicolline est e En 2003, la construction d'u septiques. L'autorisation a é En 2015, la construction d'u délivré le 25 juin 2015 pour En 2016, une autorisation a d'égout aux installations sep Entre 1996 et 2003, le site é Le 3 octobre 2017, nous avo part du ministère.  14 Description de l'ac Le site complet est ouvert d Uniquement l'auberge est ou	n exploitation me auberge a r té délivrée le l té raccordée au anchement de m bloc sanitair l'aménagemen été délivrée le bitiques déjà en était alimenté e ons reçu une p	depuis 1996.  décessité l'obtention 7 avril 2003.  u réseau de distribuservice).  e a augmenté le dé at du bloc sanitaire 10 août 2016 pour place.  In eau potable par u lainte mentionnant  utrôle à octobre. De l'eau nnée, il y a 2 activ	☑ non   ☐ n	e en place de ses installations palité via une entente entre le a certificat d'autorisation a alors ét ge et l'installation d'une conduite son réseau sans autorisation de la emble du site entre ces dates.
Duplicata des échantillons Demandes d'analyses joint  Mise en contexte Le Duché de Bicolline est e En 2003, la construction d'u septiques. L'autorisation a é En 2015, la construction d'u délivré le 25 juin 2015 pour En 2016, une autorisation a d'égout aux installations sep Entre 1996 et 2003, le site é Le 3 octobre 2017, nous avo part du ministère.  14 Description de l'ac Le site complet est ouvert d Uniquement l'auberge est of Pendant 1 semaine au mois	n exploitation me auberge a r té délivrée le l té raccordée au anchement de m bloc sanitair l'aménagemen été délivrée le bitiques déjà en était alimenté e ons reçu une p	depuis 1996.  décessité l'obtention  7 avril 2003.  u réseau de distribuservice).  e a augmenté le dé  at du bloc sanitaire  10 août 2016 pour  place.  In eau potable par u  lainte mentionnant  utrôle  à octobre. De l'eau  mnée, il y a 2 activ  que année, il y a la jue année, il y a la jue	☑ non   □ non   I mon   I m	e en place de ses installations palité via une entente entre le a certificat d'autorisation a alors ét ge et l'installation d'une conduite son réseau sans autorisation de la emble du site entre ces dates. on 3000 personnes participent.
d'échantillonnage  12 Échantillon(s)  Duplicata des échantillons Demandes d'analyses joint  13 Mise en contexte  Le Duché de Bicolline est e En 2003, la construction d'u septiques. L'autorisation a é En 2003, l'auberge a aussi é duché et la municipalité (br. En 2015, la construction d'u délivré le 25 juin 2015 pour En 2016, une autorisation a d'égout aux installations sep  Entre 1996 et 2003, le site é  Le 3 octobre 2017, nous avo part du ministère.  14 Description de l'ac  Le site complet est ouvert d Uniquement l'auberge est ou Pendant 1 semaine au mois Lors des événements, il y a	n exploitation me auberge a r té délivrée le l té raccordée au anchement de m bloc sanitair l'aménagemen été délivrée le briques déjà en était alimenté e ons reçu une p  etivité de con lu mois de mai uverte toute l'a d'août de chaq entre 150 et 44	depuis 1996.  décessité l'obtention 7 avril 2003.  u réseau de distribuservice).  e a augmenté le dé at du bloc sanitaire 10 août 2016 pour place.  In eau potable par u lainte mentionnant  utrôle à octobre. De l'eau nnée, il y a 2 activ que année, il y a la j 00 personnes sur le	I non  I non  I non  I non  I non  I non  I a d'une autorisation pour la mise ation d'eau potable de la municip bit des eaux usées produites, un et ses bassins de rétention.  I ajout d'une station de pompag un puits privé.  que l'exploitant avait prolongé  I potable est distribuée sur l'ense ités par mois qui ont lieu. grande bataille, à laquelle envire site. Lorsqu'il n'y a pas d'événe	e en place de ses installations  palité via une entente entre le  a certificat d'autorisation a alors ét  ge et l'installation d'une conduite  son réseau sans autorisation de la  emble du site entre ces dates.  on 3000 personnes participent.  ements, le site est fermé.
Duplicata des échantillons Demandes d'analyses joint  Mise en contexte Le Duché de Bicolline est e En 2003, la construction d'u septiques. L'autorisation a é En 2003, l'auberge a aussi é duché et la municipalité (br. En 2015, la construction d'u délivré le 25 juin 2015 pour En 2016, une autorisation a d'égout aux installations sep Entre 1996 et 2003, le site é Le 3 octobre 2017, nous avo part du ministère.  14 Description de l'ac Le site complet est ouvert d Uniquement l'auberge est ou Pendant 1 semaine au mois Lors des événements, il y a Il n'y a pas de compteur d'e Par contre, un compteur d'e	n exploitation me auberge a r té délivrée le l té raccordée au anchement de m bloc sanitair l'aménagemen été délivrée le briques déjà en était alimenté e cons reçu une p detivité de con lu mois de mai auverte toute l'a d'août de chaq entre 150 et 44 au à l'entrée du au est installé	depuis 1996.  décessité l'obtention 7 avril 2003.  u réseau de distribuservice).  e a augmenté le dé at du bloc sanitaire 10 août 2016 pour place.  In eau potable par u lainte mentionnant  utrôle à octobre. De l'eau nnée, il y a 2 activ que année, il y a la j 00 personnes sur le u site. Il n'est donc à l'auberge, il perm	I I non  I non  I non  I non  I non  I non  I d'une autorisation pour la mise ation d'eau potable de la municip bit des eaux usées produites, un et ses bassins de rétention. I'ajout d'une station de pompag an puits privé.  que l'exploitant avait prolongé ités par mois qui ont lieu. grande bataille, à laquelle envire site. Lorsqu'il n'y a pas d'événe pas possible de déterminer la qu et de connaître la quantité d'eau	e en place de ses installations  palité via une entente entre le  a certificat d'autorisation a alors éte ge et l'installation d'une conduite  son réseau sans autorisation de la  emble du site entre ces dates.  on 3000 personnes participent.  ements, le site est fermé.  antité d'eau qui est consommée.  a qui entre dans le bâtiment. Il n'es
Duplicata des échantillons Demandes d'analyses joint  Mise en contexte Le Duché de Bicolline est e En 2003, la construction d'u septiques. L'autorisation a é En 2003, l'auberge a aussi é duché et la municipalité (br. En 2015, la construction d'u délivré le 25 juin 2015 pour En 2016, une autorisation a d'égout aux installations sep Entre 1996 et 2003, le site é Le 3 octobre 2017, nous avo part du ministère.  14 Description de l'ac Le site complet est ouvert d Uniquement l'auberge est ou Pendant 1 semaine au mois Lors des événements, il y a Il n'y a pas de compteur d'e Par contre, un compteur d'e	n exploitation me auberge a r té délivrée le l té raccordée au anchement de m bloc sanitair l'aménagemen été délivrée le briques déjà en était alimenté e cons reçu une p detivité de con lu mois de mai auverte toute l'a d'août de chaq entre 150 et 44 au à l'entrée du au est installé	depuis 1996.  décessité l'obtention 7 avril 2003.  u réseau de distribuservice).  e a augmenté le dé at du bloc sanitaire 10 août 2016 pour place.  In eau potable par u lainte mentionnant  utrôle à octobre. De l'eau nnée, il y a 2 activ que année, il y a la j 00 personnes sur le u site. Il n'est donc à l'auberge, il perm	I non  I non  I non  I non  I non  I non  I a d'une autorisation pour la mise  ation d'eau potable de la municip  bit des eaux usées produites, un  et ses bassins de rétention.  I ajout d'une station de pompag  an puits privé.  que l'exploitant avait prolongé  potable est distribuée sur l'ense  ités par mois qui ont lieu.  grande bataille, à laquelle envire  site. Lorsqu'il n'y a pas d'événe  pas possible de déterminer la que	e en place de ses installations  palité via une entente entre le  a certificat d'autorisation a alors ét  ge et l'installation d'une conduite  son réseau sans autorisation de la  emble du site entre ces dates.  on 3000 personnes participent.  ements, le site est fermé.  antité d'eau qui est consommée.  a qui entre dans le bâtiment. Il n'es
d'échantillonnage  12 Échantillon(s)  Duplicata des échantillons Demandes d'analyses joint  13 Mise en contexte  Le Duché de Bicolline est e En 2003, la construction d'u septiques. L'autorisation a é En 2003, l'auberge a aussi é duché et la municipalité (brien 2015, la construction d'u délivré le 25 juin 2015 pour En 2016, une autorisation a d'égout aux installations sep Entre 1996 et 2003, le site é Le 3 octobre 2017, nous avo part du ministère.  14 Description de l'ac Le site complet est ouvert d Uniquement l'auberge est ou Pendant 1 semaine au mois Lors des événements, il y a Il n'y a pas de compteur d'ea Par contre, un compteur d'ea pas possible d'estimer la qua	n exploitation me auberge a reté délivrée le la tre raccordée au anchement de mi bloc sanitair l'aménagement été délivrée le briques déjà en était alimenté e cons reçu une processive de consumois de mai uverte toute l'a d'août de chaquentre 150 et 40 au à l'entrée du au est installé antité d'eau co	depuis 1996.  Accessité l'obtention  To avril 2003.  A réseau de distribuservice).  To a augmenté le dé  A de distribuser de l'obtention  To août 2016 pour  place.	☑ non   □ n	e en place de ses installations  palité via une entente entre le  a certificat d'autorisation a alors éte ge et l'installation d'une conduite  son réseau sans autorisation de la  emble du site entre ces dates.  on 3000 personnes participent.  ements, le site est fermé.  antité d'eau qui est consommée.  a qui entre dans le bâtiment. Il n'es
d'échantillonnage  12 Échantillon(s)  Duplicata des échantillons Demandes d'analyses joint  13 Mise en contexte  Le Duché de Bicolline est e En 2003, la construction d'u septiques. L'autorisation a é En 2003, l'auberge a aussi é duché et la municipalité (br. En 2015, la construction d'u délivré le 25 juin 2015 pour En 2016, une autorisation a d'égout aux installations sep  Entre 1996 et 2003, le site é  Le 3 octobre 2017, nous avo part du ministère.  14 Description de l'ac  Le site complet est ouvert d Uniquement l'auberge est ou Pendant 1 semaine au mois Lors des événements, il y a Il n'y a pas de compteur d'ex Par contre, un compteur d'ex Par contre, un compteur d'ex pas possible d'estimer la qua  Un bloc sanitaire est présen	n exploitation me auberge a raté délivrée le la téraccordée au anchement de m bloc sanitair l'aménagementé délivrée le briques déjà en était alimenté e cons reçu une processive de consider de consid	depuis 1996.  décessité l'obtention 7 avril 2003.  u réseau de distribuservice).  e a augmenté le dé at du bloc sanitaire 10 août 2016 pour place.  In eau potable par u lainte mentionnant  utrôle  à octobre. De l'eau mnée, il y a 2 activ que année, il y a la g 00 personnes sur le u site. Il n'est donc à l'auberge, il perm nsommée sur le sit est situé dans le me	I I non	e en place de ses installations  palité via une entente entre le  a certificat d'autorisation a alors éte ge et l'installation d'une conduite  son réseau sans autorisation de la  emble du site entre ces dates.  on 3000 personnes participent.  ements, le site est fermé.  antité d'eau qui est consommée.  a qui entre dans le bâtiment. Il n'es
Duplicata des échantillons Demandes d'analyses joint  Mise en contexte  Le Duché de Bicolline est e En 2003, la construction d'u septiques. L'autorisation a é En 2003, l'auberge a aussi é duché et la municipalité (bri En 2015, la construction d'u délivré le 25 juin 2015 pour En 2016, une autorisation a d'égout aux installations sep Entre 1996 et 2003, le site é Le 3 octobre 2017, nous avo part du ministère.  14 Description de l'ac Le site complet est ouvert d Uniquement l'auberge est ou Pendant 1 semaine au mois Lors des événements, il y a Il n'y a pas de compteur d'ea Par contre, un compteur d'ea pas possible d'estimer la qua	n exploitation me auberge a raté délivrée le la téraccordée au anchement de m bloc sanitair l'aménagementé délivrée le briques déjà en était alimenté e cons reçu une processive de consider de consid	depuis 1996.  décessité l'obtention 7 avril 2003.  u réseau de distribuservice).  e a augmenté le dé at du bloc sanitaire 10 août 2016 pour place.  In eau potable par u lainte mentionnant  utrôle  à octobre. De l'eau mnée, il y a 2 activ que année, il y a la g 00 personnes sur le u site. Il n'est donc à l'auberge, il perm nsommée sur le sit est situé dans le me	I I non	palité via une entente entre le a certificat d'autorisation a alors éte ge et l'installation d'une conduite son réseau sans autorisation de la emble du site entre ces dates.  on 3000 personnes participent.  ements, le site est fermé.  nantité d'eau qui est consommée.  n qui entre dans le bâtiment. Il n'es
Duplicata des échantillons Demandes d'analyses joint  Mise en contexte  Le Duché de Bicolline est e En 2003, la construction d'u septiques. L'autorisation a é En 2003, l'auberge a aussi é duché et la municipalité (brien 2015, la construction d'u délivré le 25 juin 2015 pour En 2016, une autorisation a d'égout aux installations sep Entre 1996 et 2003, le site é Le 3 octobre 2017, nous avoir part du ministère.  Le 3 octobre 2017, nous avoir part du ministère.  Le 3 octobre 2017, nous avoir part du ministère.  Le 3 octobre 2017, nous avoir part du ministère.  Le 3 octobre 2017, nous avoir part du ministère.  Le 3 octobre 2017, nous avoir part du ministère.  Le 3 octobre 2017, nous avoir part du ministère.  Le 3 octobre 2017, nous avoir part du ministère.  Le 3 octobre 2017, nous avoir part du ministère.  Le 3 octobre 2017, nous avoir part du ministère est ouvert d'en part du ministère.  Le 3 octobre 2017, nous avoir part du ministère est ouvert d'en part du ministère est ouvert d'en pas possible d'estimer la qua pas chambres à coucher la pas possible d'estimer la qua pas p	n exploitation me auberge a reté délivrée le la tre raccordée au anchement de mi bloc sanitair l'aménagement été délivrée le priques déjà en était alimenté e cons reçu une processive de consumois de mai uverte toute l'a d'août de chaquentre 150 et 40 au à l'entrée du au est installé antité d'eau cont sur le site, il dans l'auberge de la consumer et et et en consumer et et en consumer et et et en consumer et et et en consumer et et en consumer et et et en consumer et et en consumer et et et en consumer et et et en consumer et en consumer et et en consum	depuis 1996.  Accessité l'obtention  To avril 2003.  A réseau de distribuservice).  To a augmenté le dé de 10 août 2016 pour place.  To acu potable par un eau potable par unée, il y a 2 activiue année, il y a 1a 200 personnes sur le 1 site. Il n'est donc à l'auberge, il perminsommée sur le site est situé dans le me et une salle à man	I I non	e en place de ses installations  palité via une entente entre le  a certificat d'autorisation a alors éte ge et l'installation d'une conduite  son réseau sans autorisation de la  emble du site entre ces dates.  on 3000 personnes participent.  ements, le site est fermé.  antité d'eau qui est consommée.  a qui entre dans le bâtiment. Il n'es
Duplicata des échantillons Demandes d'analyses joint  Mise en contexte  Le Duché de Bicolline est e En 2003, la construction d'u septiques. L'autorisation a é En 2003, l'auberge a aussi é duché et la municipalité (brien 2015, la construction d'u délivré le 25 juin 2015 pour En 2016, une autorisation a d'égout aux installations sep Entre 1996 et 2003, le site é Le 3 octobre 2017, nous aver part du ministère.  Le 3 octobre 2017, nous aver part du ministère.  Le 3 octobre 2017, nous aver part du ministère.  Le 3 octobre 2017, nous aver part du ministère.  Le 3 octobre 2017, nous aver part du ministère.  Le 3 octobre 2017, nous aver part du ministère.  Le 3 octobre 2017, nous aver part du ministère.  Luiquement l'auberge est ouvert d' Uniquement	n exploitation me auberge a reté délivrée le la tre raccordée au anchement de mi bloc sanitair l'aménagement été délivrée le priques déjà en était alimenté e cons reçu une processive de consumois de mai uverte toute l'a d'août de chaquentre 150 et 40 au à l'entrée du au est installé antité d'eau cont sur le site, il dans l'auberge a coordonnée	depuis 1996. Aécessité l'obtention To avril 2003. A réseau de distribuservice). A a augmenté le dé A 10 août 2016 pour place. An eau potable par u lainte mentionnant  Atrôle  à octobre. De l'eau mnée, il y a 2 activ que année, il y a la p 00 personnes sur le a site. Il n'est donc à l'auberge, il perm nsommée sur le sit est situé dans le me e et une salle à man	☑ non   □ n	e en place de ses installations palité via une entente entre le a certificat d'autorisation a alors éte ge et l'installation d'une conduite  son réseau sans autorisation de la emble du site entre ces dates.  on 3000 personnes participent. ements, le site est fermé. nantité d'eau qui est consommée. In qui entre dans le bâtiment. Il n'es ar d'eau à l'entrée d'eau.
d'échantillonnage  2 Échantillon(s)  Duplicata des échantillons Demandes d'analyses joint  3 Mise en contexte  Le Duché de Bicolline est e En 2003, la construction d'u septiques. L'autorisation a é En 2003, l'auberge a aussi é duché et la municipalité (br. En 2015, la construction d'u délivré le 25 juin 2015 pour En 2016, une autorisation a d'égout aux installations sep  Entre 1996 et 2003, le site é  Le 3 octobre 2017, nous avo part du ministère.  14 Description de l'ac  Le site complet est ouvert d Uniquement l'auberge est ou Pendant 1 semaine au mois Lors des événements, il y a Il n'y a pas de compteur d'ex Par contre, un compteur d'ex pas possible d'estimer la qua  Un bloc sanitaire est présen	n exploitation me auberge a reté délivrée le la tre raccordée au anchement de mi bloc sanitair l'aménagement été délivrée le priques déjà en était alimenté e cons reçu une processive de consumois de mai uverte toute l'a d'août de chaquentre 150 et 40 au à l'entrée du au est installé antité d'eau cont sur le site, il dans l'auberge a coordonnée	depuis 1996. Aécessité l'obtention To avril 2003. A réseau de distribuservice). A a augmenté le dé A 10 août 2016 pour place. An eau potable par u lainte mentionnant  Atrôle  à octobre. De l'eau mnée, il y a 2 activ que année, il y a la p 00 personnes sur le a site. Il n'est donc à l'auberge, il perm nsommée sur le sit est situé dans le me e et une salle à man	I I non	e en place de ses installations palité via une entente entre le a certificat d'autorisation a alors ét ge et l'installation d'une conduite  son réseau sans autorisation de la emble du site entre ces dates. on 3000 personnes participent. ements, le site est fermé. nantité d'eau qui est consommée. In qui entre dans le bâtiment. Il n'es ir d'eau à l'entrée d'eau.

23-24	
Le 1er point d'eau à partir de l'entrée d'eau est 23-24 La coordonnée 23-24	. Le point d'eau est sit
la coordonnée 23-24 .23-24	
partir du point d'eau 23-24	
	• · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
e 2e robinet qui est sur la conduite principale est celu	<sup>11</sup> 23-24
e 3e robinet qui est sur la conduite principale est situ	<sup>6</sup> 23-24
partir de ce robinet, il y a 2 autres points d'eau. 23-	24
	-
e 1er point d'eau sur cette ligne est celui 23-24	
e 2e point d'eau sur cette ligne est celui 23-24	
5 <u>-0 -1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - </u>	
	•
e 4e robinet qui est sur la conduite principale est situ	1623-24
partir du 4e point d'eau, 23-24	
. Il n'y a	pas d'eau potable à l'intérieur de l'accueil.
e 5e robinet qui est situé sur la conduite principale es	et eitu 600 04
e de roomet qui est situe sur la conduite principale es	st situe 23-24
alimentation en eau potable a eté fermée il y a envir	on 2-3 semaines, soit à la fin septembre, sauf à l'auberge. 23-24
	et de la cuisine de l'auberge à 12h37, pour faire l'analyse des paramètre s atypiques). Des mesures de chlore ont été faites sur place. Le chlore
bre était à une concentration de 0,01 mg/L et le chlor	re total était à une concentration de 0,03 mg/L. Le pH de l'eau était à
22 et sa température de 13,3°C. L'échantillon a été n	ommé B-1
In échantillon d'eau distribuée à l'extrémité du réseau	
adresse 53-54 à 13h08 afin de pouv	oir comparer les résultats. L'échantillon a été nommé G-1
e 24 octobre 2017, nous avons reçu les résultats d'an	alyse des échantillons prélevés.
	coli, <1 pour les coliformes totaux et <1 pour les colonies atypiques.
es normes de qualité du RQEP sont respectées. es résultats pour l'échantillon G-1 sont <1 pour les E	E coli, <1 pour les coliformes totaux et <1 pour les colonies atypiques.
es normes de qualité du RQEP sont respectées.	
ote: la même journée, une inspection a aussi été réal	lisée pour les installations septiques par l'inspectrice Marie-Michèle
apointe.	
Informations à l'intervenant	
nforme le responsable sur le terrain.	
renseigne le responsable sur la nature du ou des ma	inquements constatés afin que celui-ci puisse corriger la situation le plu
pidement possible. informe le responsable qu'un avis de non-conformité	· lui sera acheminé par la poste.
The state of the s	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Vérification complémentaire à l'activité	de contrôle
e 18 octobre 2017, j'ai reçu par courriel, de la part de	e Mme Catherine Fortier, inspectrice en environnement de la
unicipalité de Saint-Mathieu-du-Parc, l'entente de 20	003 concernant le raccordement de l'auberge au réseau de distribution
eau potable de la municipalité. ans cette entente 48	
	) <del>(1</del> )
	<del></del>

26403: Page 3 sur 5



# 17 Conclusion

Il y a manquement à l'article 32 al.2 de la LQE puisqu'il y a eu raccordement d'un réseau privé à un réseau municipal sans autorisation et qu'il y a eu prolongation d'un réseau privé sans autorisation.

18	Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés	□ SO
	Manquement: 3147 - Avoir procédé à des travaux d'extension d'installations anciennes d'aqueduc, d'égout avant d'en avoir soumis les plans et devis au ministre et d'avoir obtenu son autorisation.	
	Référence légale : Q-2, 32 al. 2	
	Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain : Très faible risque d'atteinte [mineur]	
	<b>Explication :</b> Prolonger un réseau sans autorisation pourrait contaminer le reste du réseau si les travaux ne sont pas faits de manière adéquate	
	Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune : Atteinte à faible impact [mineur]	Degré de gravité des conséquences : mineur
	Les conséquences sont : complètement réversibles	
	<b>Explication :</b> Obtenir une autorisation corrigera le manquement et procéder aux correctifs identifiés par l'ingénieur	
	Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché : Moyennement sensible, faible superficie [mineur]	
	Explication: Le milieu touché est l'être humain. L'entrée de bactéries dans le réseau pourrait occasionner des problèmes de santé.	

Manquement: 3148 - Avoir procédé à des travaux de raccordements entre les conduites d'aqueduc, d'un système public et celles d'un système privé avant d'en avoir soumis les plans et devis au ministre et d'avoir obtenu son autorisation. Référence légale: Q-2, 32 al. 2 Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain : Très faible risque d'atteinte [mineur] Explication: Le raccordement d'un réseau privé à un réseau municipal sans autorisation pourrait occasionner un manque d'eau sur le réseau municipal si le réseau privé utilise plus d'eau que la capacité de production des puits. Le branchement pourrait être fait de façon inadéquate, contaminant le réseau municipale Degré de gravité des Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune : Atteinte à conséquences : mineur faible impact [mineur] Les conséquences sont : complètement réversibles Explication: Obtenir une autorisation corrigera le manquement et procéder aux correctifs identifiés par l'ingénieur Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché : Moyennement sensible, faible superficie [mineur] Explication : Le milieu touché est l'être humain. Un manque d'eau sur le réseau municipal

#### 18.1 Facteurs aggravants

□ so

Plus d'un manquement commis par le contrevenant a été constaté le même jour. Des manquements pour les installations septiques ont aussi été constatés par l'inspectrice Marie-Michèle Lapointe la même journée

pourrait occasionner des désagréments aux personnes touchées.

#### 18.2 Facteurs atténuants

⊠ SO

19 Recommandations	
Je recommande que le traitement à apporter à ce dossi	er soit le suivant : Mineurs
Je recommande de faire parvenir un avis de non-conformit	té à l'exploitant.
Rédigé par : Julie Abbott	Fonction: Inspecteur
Signature:	Date de signature : 2017-10-31

Page 5 sur 5

Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques Québec Annote 2

# Certificat d'analyse

Direction des expertises et des études 2700, rue Einstein'

Québec (Québec) G1P 3W8

Tél.: 418 643-1301 Téléc.: 418 528-1091

Client:

CCEQ - Bureau de Trois-Rivières

DRCE de la Mauricie et Centre-du-Québec

100, rue Laviolette, bureau 102 Trois-Rivières (Québec) G9A 5S9

Nom de projet:

Bicolline

Responsable:

Denis Marylène

Téléphone:

(819) 371-6581

Code projet client:

Date de réception:

18 octobre 2017

Numéro de dossier:

Q100130

Numéro de l'échantillon: Q100130-01

Bon de commande:

Code projet CEAEQ:

Date de prélèvement:

7314

17 octobre 2017

Préleveur: Julie Abbott

Description de l'échantillon:

Description de prélèvement:

Bicolline-auberge robinet cuisine

Point de prélèvement:

Nature de l'échantillon:

eau potable

E. coli et coliformes totaux - dnb Ml

Méthode: MA. 700 - Ecctmi 1.0

Date d'analyse :

18 octobre 2017

Escherichia coli - dénombrement milieu Mi

Coliformes totaux - dénombrement milieu Mi

Colonies atypiques - milieu MI

Résultat Unité

LDM

<1 UFC/100 ml

<1 UFC/100 ml

1 1

<1 UFC/100 ml

# Remarque(s)

## Niveau: Paramètre

No Éch.:Q100130-01

Paramètre: E. coli et coliformes totaux - dnb MI

Remarque

Un résultat <1 UFC/100 ml signifie que le microorganisme recherché n'a pas été détecté dans le volume de 100 ml d'échantillon.

Les résultats ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse.

J'atteste avoir formellement constaté ces faits

Certificat approuvé le

23 octobre 2017

Manuela Villion, Ph.D., microbiologiste Division biologie et microbiologie

Légende:

ABS: Absence

DNQ: Résultat entre la LDM et la LQM INT: Interférences - Analyse impossible ND: Non détecté ST: Sous-traitance RNF: Résultat non disponible

NDR: Détecté - Mais ne satisfait pas le rapport isotopique

TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans le consentement écrit du CEAEQ

VR: Voir remarque

Version 1 (1148964)

Page 1 de 1

Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques )uébec 🖼 🖼

# Certificat d'analyse

Direction des expertises et des études 2700, rue Einstein

Québec (Québec) G1P 3W8

Tél.: 418 643-1301 Téléc.: 418 528-1091

Client:

CCEQ - Bureau de Trois-Rivières

DRCE de la Mauricie et Centre-du-Québec

100, rue Laviolette, bureau 102 Trois-Rivières (Québec) G9A 5S9

Nom de projet:

Bicolline

Responsable:

Denis Marylène

Téléphone:

(819) 371-6581

Code projet client:

Date de réception:

18 octobre 2017

Numéro de dossier:

Q100130

Numéro de l'échantillon: Q100130-02

Bon de commande:

Code projet CEAEQ:

7314

Préleveur: Julie Abbott

Description de l'échantillon: Description de prélèvement: G-1

53-54

chemin principal

Point de prélèvement:

Nature de l'échantillon:

eau potable

Date de prélèvement:

17 octobre 2017

E. coli et coliformes totaux - dnb Ml

Méthode: MA. 700 - Ecctmi 1.0 18 octobre 2017 Date d'analyse : Escherichia coli - dénombrement milieu Mi

Coliformes totaux - dénombrement milieu Mi

Colonies atypiques - milieu MI

LDM Résultat Unité

> <1 UFC/100 ml <1 UFC/100 ml

1

<1 UFC/100 ml

## Remarque(s)

## Niveau: Paramètre

No Éch.:Q100130-02

Paramètre: E. coli et coliformes totaux - dnb MI

Remarque

Un résultat <1 UFC/100 ml signifie que le microorganisme recherché n'a pas été détecté dans le volume de 100 ml d'échantillon.

Les résultats ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse.

J'atteste avoir formellement constaté ces faits

Certificat approuvé le

23 octobre 2017

Manuela Villion, Ph.D., microbiologiste Division biologie et microbiologie

Légende:

ABS: Absence DNQ: Résultat entre la LDM et la LQM INT: Interférences - Analyse impossible ND: Non détecté ST: Sous-traitance

PR: Présence

RNF: Résultat non disponible

NDR: Détecté - Mais ne satisfait pas le rapport isotopique

TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées

VR: Voir remarque

Ce certificat ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans le consentement écrit du CEAEQ

Version 1 (1148965)

Page 1 de 1

**De:** Julie.Abbott@mddelcc.gouv.qc.ca [mailto:Julie.Abbott@mddelcc.gouv.qc.ca]

Envoyé: mardi 24 octobre 2017 16:55

À: 53-54

Objet: RE: questions suite à l'inspection

Une autre petite question, depuis quand les 2 emplacements de camping sont-ils exploités.

Julie Abbott, inspectrice

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Centre de contrôle environnemental de la Mauricie et du Centre-du-Québec

100, rue Laviolette, bureau 102 Trois-Rivières (Québec) G9A 5S9

Tél.: 819-371-6581, poste 2024

Téléc.: 819-371-6987

De: Abbott, Julie

Envoyé: 24 octobre 2017 16:37

Objet: RE: questions suite à l'inspection

Bonjour,

Dernières questions de précision :

Près du fort, vous pouvez recevoir combien de tentes?

Pour les points d'eau qui sont sur la conduite principale raccordant l'auberge, est-ce qu'ils ont aussi été faits en 2003? Pour les cabanes dont les participants peuvent y accéder 24 jours par année, est-ce que ce sont des jours prédéterminés ou n'importe quand lorsqu'une personne veut y aller?

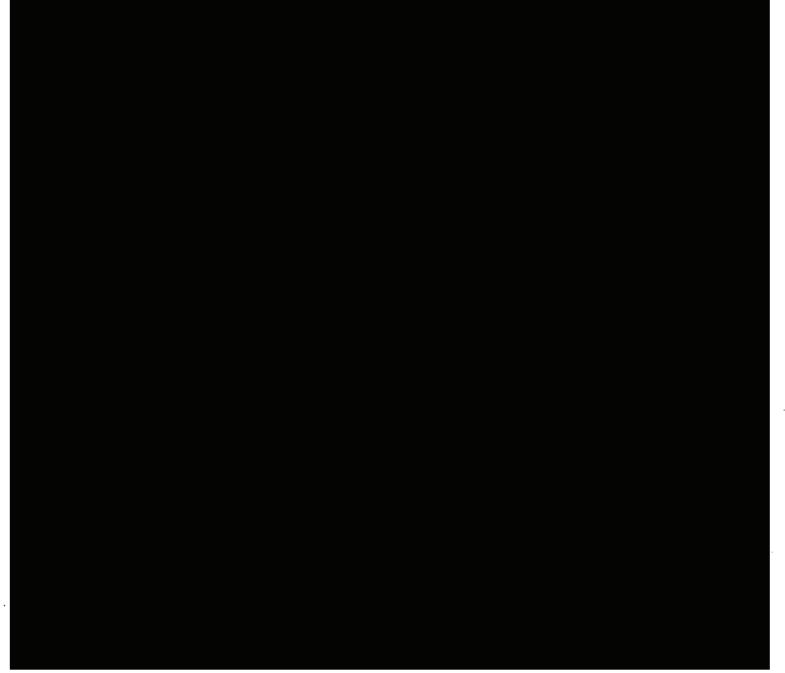
Merci et bonne journée,

Julie Abbott, inspectrice
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
Centre de contrôle environnemental de la Mauricie et du Centre-du-Québec
100, rue Laviolette, bureau 102

Trois-Rivières (Québec) G9A 5S9 Tél.: 819-371-6581, poste 2024

Téléc.: 819-371-6987

23-24





De: Julie.Abbott@mddelcc.gouv.qc.ca [mailto:Julie.Abbott@mddelcc.gouv.qc.ca]

Envoyé: mercredi 18 octobre 2017 13:02

À: 53-54

Objet: questions suite à l'inspection

Bonjour M. Renard,

Suite à l'inspection d'hier, j'ai quelques questions :

- 1- Près du faubourg, il y avait des places de camping, combien de places il y a à cet endroit? Est-ce qu'il y a d'autres places de camping ailleurs sur le site? Quelles sont les dates où le camping est occupé?
- 2- Combien il y a de cabanes habitables sur le site?
- 3- À quelle date les travaux de raccordement de l'Auberge au réseau municipal ont été faits?
- 4- À quelle date les différents robinets (points d'eau) ont été faits (faubourg, accueil, fort, robinet extérieur de l'auberge et marché)?
- 5- Pouvez-vous estimer la quantité d'eau que vous consommez sur l'ensemble du site?
- 6- Pouvez-vous me confirmer le nombre de places de la salle à manger (photo du permis)?

Merci et bonne journée,

Julie Abbott, inspectrice

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques Centre de contrôle environnemental de la Mauricie et du Centre-du-Québec

100, rue Laviolette, bureau 102

Trois-Rivières (Québec) G9A 5S9 Tél.: 819-371-6581, poste 2024

Téléc.: 819-371-6987

### Abbott, Julie

Anote a

De:

Paquin, France

Envoyé:

30 octobre 2017 09:51

À: Cc: 'Catherine Fortier'; Abbott, Julie Valerie Bergeron; Lapointe, Guy

Objet:

RE: branchement atelier de cuir Bicolline

Bonjour,

Lorsqu'on ajoute un branchement de service sur un branchement de service, il ne s'agit plus d'un branchement de service, mais bien de la formation d'un réseau privé. Il en est de même en ajoutant des boyaux à jardin ou des conduites temporaires ou permanentes par exemple sur le branchement de service, ce n'est plus un branchement de service pour un bâtiment, mais bien un réseau privé.

Une autorisation en vertu de l'article 32 de la LQE doit être émise pour le prolongement d'un réseau privé raccordé à un réseau public.

Dans ce cas, il n'est pas possible de faire une demande en Déclaration de conformité en vertu de la nouvelle loi 102, car le réseau est privé.

#### LQE, article 32:

32. Nul ne peut établir un aqueduc, des appareils pour la purification de l'eau, ni procéder à l'exécution de travaux d'égout ou à l'installation de dispositifs pour le traitement des eaux usées avant d'en avoir soumis les plans et devis au ministre et d'avoir obtenu son autorisation.

Cette autorisation est également requise pour les travaux de reconstruction, d'extension d'installations anciennes et de raccordements entre les conduites d'un réseau public et celles d'un réseau privé. Lorsqu'il est saisi d'une demande d'autorisation, le ministre peut exiger toute modification qu'il juge nécessaire

au projet ou aux plans et devis soumis.

Le présent article ne s'applique pas au titulaire d'une attestation d'assainissement qui procède à l'installation de dispositifs pour le traitement des eaux usées dans un établissement industriel pour lequel une attestation lui a été délivrée.

Le branchement de service initial (le long branchement de service mis en place en 2003 environ) pourrait être acquis par la municipalité (+ servitude) de passage de la conduite, ainsi les branchements de services subséquents (se rattachant à la conduite de 2003) seraient des branchements de service d'une une conduite municipale vers **UN** bâtiment. Un branchement de service, c'est une conduite entre un bâtiment et une conduite municipale), donc **UN** bâtiment pour **UN** branchement.

Merci

France Paquin, ing.,

Secteur municipal

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de la Mauricie et du Centre-du-Québec

100, rue Laviolette, bureau 102 Trois-Rivières (Québec) G9A 5S9

tel.: 819 371-6581 #2011

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et et la Lutte contre les changements climatiques

Ouébec 🖼 🖫

# RAPPORT D'APPROBATION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale Mauricie et Centre-du-Québec (C)

Région: Mauricie

N/Réf: 7311-04-01-51070-03

27377

Date d'approbation: 2017-10-31

Approuvé par ; Marylène Denis

Fonction: Chef d'équipe

Signature: //

Je suis en accord avec les recommandations formulées par l'inspecteur au rapport de contrôle N°26403 sur l'activité de contrôle N°4184

Commentaires : Préparer l'avis de non-conformité. S'assurer qu'un mandat sera octroyé et qu'une demande d'autorisation sera déposée dans les délais demandés. Dans la négative, évaluer les recours disponibles.

(Mandat 6927)